

*Recommandation concernant l'emploi d'un cahier unique dans les classes primaires.*

Dans un assez grand nombre de départements, les élèves des écoles primaires n'ont qu'un seul cahier pour tous les devoirs, excepté pour l'écriture proprement dite. Ce cahier unique, qui porte la double trace du travail personnel de l'élève et des corrections faites par le maître, a paru préférable aux nombreux cahiers en usage dans beaucoup de classes : cahier de brouillon, cahier au net, avec autant de catégories qu'il y a de branches d'enseignement.

Il diminue la dépense des familles. Il oblige l'enfant à faire avec soin tout ce qu'il fait ; il l'habitue à n'avoir pas deux écritures formant un contraste choquant, l'une de tous les jours, pour ainsi dire, laquelle n'est le plus souvent qu'un affreux et illisible barbouillage, et l'autre, moulée, ornementée même, pour la solennité de la mise au net ; et à s'attacher à une seule écriture, une bonne écriture courante, propre, aisée, facile à lire.

La série de ces cahiers uniques, recueillie par l'instituteur ou l'institutrice, constitue pour chaque enfant une sorte d'histoire de sa vie d'écolier, un tableau intéressant de ses efforts et de ses progrès et aussi de la direction et des soins qu'il a reçus.

Nous ne saurions trop insister auprès de MM. les instituteurs et institutrices d'Indre-et-Loire pour qu'ils fassent dès maintenant l'essai du cahier unique de devoir. Nous sommes convaincus, MM. les inspecteurs primaires et moi, que les divers et sérieux avantages de cette mesure proposée seront bientôt appréciés par tous ceux qui l'appliqueront avec un peu de patience et d'esprit de suite. Il est bien entendu que le cahier spécial d'écriture demeure maintenu.

L'Inspecteur d'académie, AYLAUD.

## PÉDAGOGIE

### Conférences de la Sorbonne

Conférence sur le chant dans les écoles par A. DUPAIX, agrégé des sciences, inspecteur de l'instruction primaire à Paris [20 mai 1878].

MESSEURS,

Un certain nombre d'entre vous sont peut-être étonnés que ce soit un universitaire, et non un artiste, qui ait été désigné pour traiter devant vous une question de musique.

C'est que ce n'est pas une question d'art que nous avons à traiter ensemble, mais une question pédagogique, une question d'éducation. J'ai accepté avec plaisir les conditions de publicité restreinte et d'annonce tardive, dont quelques auditeurs se plaignaient tout à l'heure, comme m'assurant cet heureux résultat qu'il n'y ait ici que des instituteurs... toutefois des instituteurs amis de la musique. (*Sourires d'adhésion*).

Je vois, messieurs, qu'il ne me sera pas besoin de faire ici l'éloge de la musique... cela nous économisera du temps.

Oui, nous aimons tous la musique, nous lui trouvons tous ce charme étrange d'une langue exprimant des idées qui semblent être d'un autre monde et ne peuvent se traduire avec les langues humaines. On pourrait vous dire avec raison qu'il y a là, messieurs, une des plus éloquentes démonstrations de l'âme qu'on puisse opposer aux doctrines matérialistes ; mais ce que je veux surtout vous dire, la vérité sur laquelle je tiens à appeler votre attention, c'est qu'il y a là un moyen d'éducation d'une puissance étonnante et, malheureusement, encore trop peu connu, trop peu employé en France. (*Applaudissements*). Un moyen précieux d'élever le niveau des âmes auxquelles s'adresse la langue musicale, c'est-à-dire d'émouvoir à la fois les intelligences et les coeurs.

Employé comme moyen d'éducation générale, c'est-à-dire par un instituteur plutôt que par un artiste (*Très bien !*), la

musique non-seulement ne perd pas le temps de nos élèves, mais elle est un auxiliaire, et un auxiliaire d'une puissance dont on ne se doute pas. Pourquoi ? C'est qu'elle représente le côté esthétique dans l'éducation, côté absolument nécessaire aussi dans l'instruction primaire, quoi qu'on en dise, et d'autant plus nécessaire que souvent les sujets de notre enseignement sont un peu terre à terre.

Il y a une analogie frappante entre cette question et celle du rôle des lettres dans l'éducation secondaire comparativement au rôle des sciences. Dans notre éducation primaire, la musique joue exactement le même rôle que la rhétorique, ou, si vous voulez, l'étude de l'éloquence et de la poésie dans l'enseignement secondaire : la nécessité de l'un et de l'autre enseignement est tout à fait du même ordre. (*Applaudissements*).

Des faits d'expérience sont peut-être ce qu'il y a de plus simple pour démontrer cette affirmation. Lorsqu'on niera, devant vous, l'influence de la musique dans l'éducation, pour répondre, il faut employer le moyen de ce philosophe qui prouvait le mouvement en marchant (*Mouvements d'adhésion*).

C'est parce que j'ai vu nombre de faits de ce genre que je vous le dis.

J'ai vu avec étonnement de pauvres enfants du peuple, ignorants, à qui on enseignait la musique, et qui, après l'avoir apprise, avaient pris goût à l'étude et voulaient apprendre autre chose. Ils avaient compris le charme des choses de l'esprit ; la voie était ouverte, et ils passaient avec bonheur de l'étude de la musique aux autres études. Ils complétaient ainsi leur éducation par le contact avec d'autres personnes instruites, contact ayant eu d'abord pour cause la musique.

Un bon cours de chant est l'attrait le meilleur, le plus sûr, des réunions du soir ou du dimanche pour les adultes, et si vous savez le bien diriger dans ce but, vous pouvez compter qu'il donnera des élèves aux autres cours.

Mais pour les petits enfants de nos écoles eux-mêmes, qui ignorent tout encore, en mêlant avec intelligence l'élément musical aux premiers enseignements, on arrive à leur donner instinctivement le goût des belles choses, et ce n'est pas un petit résultat, car le goût du beau mène au goût du bien.

Il y a peut-être une réciproque. Dans une éducation complète, le défaut de connaissance de la musique est une lacune dont on s'aperçoit souvent trop tard, mais dont on s'aperçoit toujours. J'ai été frappé de cette vérité, il y a une vingtaine d'années, quand j'étais élève à l'école normale supérieure : beaucoup de mes camarades que l'éducation du lycée n'avait pas, hélas ! rendus musiciens, écoutaient avec un intérêt et un plaisir évidents ceux qui faisaient de la musique. Le résultat forcé a été au bout de peu de temps l'introduction officielle de l'enseignement de la musique, non seulement comme délassement, mais comme complément du haut enseignement scientifique. Il y a là un fait pédagogique dont l'importance est plus grande qu'elle ne le paraît. C'est au moins un avantage qu'une éducation scientifique est incomplète, quand la musique y manque. Vous savez que les anciens plaçaient la musique à côté des mathématiques. C'est la géométrie ou plutôt c'est l'architecture des sons.... Mais nous nous écartons de notre sujet ; revenons bien vite à l'enseignement primaire.

A côté des raisons intellectuelles qui plaident pour l'enseignement de la musique, il faut citer les raisons morales, dont l'intérêt n'est pas moindre.

Seulement il faut ici nous entendre. Quand je parle de musique dans l'enseignement, il est évident qu'il ne peut être question que de la musique qu'on appelle d'un nom à l'etymologie duquel vous n'avez peut-être pas réfléchi : la musique classique.

La musique classique, c'est la musique des classes, la musique de l'enseignement. Aujourd'hui on semble ne désigner sous ce nom que quelque chose de très élevé, de très compliqué, de très savant, que peu de personnes s'exposent à regarder en face. Mais, disons-le bien haut, il y a une musique classique élémentaire comme il y a une musique classique supérieure.

Il y a une musique classique à la portée des enfants. (*Mouvement d'assentiment*) Je veux dire une musique qui élève l'esprit, qui ne transige pas avec les passions humaines, avec les mauvais côtés, peut-être, de notre civilisation. Cette musique-là existe pour les enfants comme pour les esprits les plus cultivés.

Elle peut s'appeler la musique classique populaire.

La musique classique a prouvé sa valeur éducatrice dans ces derniers temps, en se manifestant, pour commencer, par son côté le plus élevé. C'est un fait qui aura sa place dans l'histoire de nos jours que des concerts intitulés "Concerts populaires"